

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 19 décembre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 170 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sophie AMARANTINIS - Christian AMIRATY - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Moussa BENKACI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Sandra DALBIN - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriat DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY-OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY-VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Marie-Madeleine GEIER-GHIO - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Jean HETSCH - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Roger MEI - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Michel MILLE - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAIN - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Henri PONS - Véronique PRADEL - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Emmanuelle SINOPOLI - Monique SLISSA - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Pascal MONTECOT - François BERNARDINI représenté par Nicole JOULIA - Jean-Louis BONAN représenté par Christian BURLE - Odile BONTHOUX représentée par Jacques BOUDON - Patrick BORÉ représenté par Danielle MILON - Nadia BOULAINSEUR représentée par Roland CAZZOLA - Christine CAPDEVILLE représentée par Georges ROSSO - Pierre COULOMB représenté par Joël MANCEL - Robert DAGORNE représenté par Maurice CHAZEAU - Sandrine D'ANGIO représentée par Gisèle LELOUIS - Sophie DEGIOANNI représentée par Jacky GERARD - Gilbert FERRARI représenté par Eric CASADO - Olivier FREGEAC représenté par Guy ALBERT - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Nathalie LAINE représentée par Danielle MENET - Eric LE DISSÈS représenté par Véronique PRADEL - Rémi MARCENGO représenté par Sylvia BARTHELEMY - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Yves MESNARD représenté par Marc POGGIALE - Marie-Claude MICHEL représentée par Loïc GACHON - Virginie MONNET-CORTI représentée par Michèle EMERY - Serge PEROTTINO représenté par Bernard DESTROST - Claude PICCIRILLO représenté par Hervé FABRE-AUBRESPY - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Gérard POLIZZI représenté par Bernard MARTY - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Jules SUSINI représenté par Francis TAULAN - Guy TEISSIER représenté par Daniel HERMANN - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick GHIGONETTO - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Régis MARTIN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Marie-Arlette CARLOTTI - Michel CATANEO - Bruno CHAIX - Auguste COLOMB - Laurent COMAS - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Claude FILIPPI - Bruno GILLES - Garo HOVSEPIAN - Michel LAN - Stéphane LE RUDULIER - Jean-Marie LEONARDIS - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MENNUCCI - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Roland POVINELLI - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Eric SCOTTO - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Marie-France SOURD GULINO - Philippe VERAN - Karim ZERIBI.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Monique CORDIER représentée à 10h07 par Solange BIAGGI - Jean HETSCH représenté à 10h40 par Yves VIDAL - Bernard DESTROST représenté à 11h20 par Roland MOUREN - Roland GIBERTI représenté à 11h20 par Gérard GAZAY - Stéphane PAOLI représenté à 11h47 par Arnaud MERCIER - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée à 12h16 par Yves MORAINÉ - Michel DARY représenté à 12h20 par Marie-France DROPY-OURET - Maxime TOMMASINI représenté à 12h46 par Anne CLAUDIUS-PETIT - Jean-Pierre BERTRAND représenté à 13h04 par Jean MONTAGNAC.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Roger RUZE à 10h00 - Dany LAMY à 10h30 - Samia GHALI à 10h30 - Chrystiane PAUL à 11h00 - Bernard RAMON à 11h10 - Albert LAPEYRE à 11h15 - Bernard JACQUIER à 11h22 - Didier PARAKIAN à 11h30 - Michel LEGIER à 11h40 - Roger PELLENC à 11h50 - Roger MEI à 11h52 - Hervé FABRE AUBRESPY à 12h00 - Sabine BERNASCONI à 12h11 - Josette FURACE à 12h12 - Irène MALAUZAT à 12h14 - Albert GUIGUI à 12h13 - Sandra DUGUET à 12h20 - Philippe GRANGE à 12h20 - Philippe GINOUX à 12h20 - Yves BEAUVAL à 12h20 - Yves VIDAL à 12h20 - Eliane ISIDORE à 12h24 - Jean ROATTA à 12h25 - Jeanne MARTI à 12h25 - Marie-Louise LOTA à 12h30 - Véronique PRADEL à 12h36 - Patrick VILORIA à 12h36 - Jocelyne TRANI à 12h42 - Philippe DE SAINTDO à 12h55 - Jean-Louis CANAL à 13h00 - Francis TAULAN à 13h00 - Sylvaine DI CARO à 13h00 - Josette VENTRE à 13h02 - Emmanuelle SINOPOLI à 13h07 - Didier ZANINI à 13h15 - Luc TALASSINOS à 13h09 - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Arlette FRUCTUS à 13h16.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 002-7822/19/CM

■ Promotion économique du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les salons professionnels et événements économiques 2020

MET 19/12912/CM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et conformément à sa stratégie, telle que définie par l'Agenda du développement économique métropolitain voté le 30 mars 2017, la Métropole Aix-Marseille-Provence met en place et participe à des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation sur le territoire.

Seconde métropole de France, adossée au premier port de Méditerranée, connectée à un réseau dense d'infrastructures et de plateformes logistiques, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'affirme comme le centre euro-méditerranéen majeur de décisions et d'échanges de niveau mondial. Elle appuie son développement sur six filières clés, des pôles d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche et sur des pôles de compétitivité.

De même, la Métropole Aix-Marseille-Provence accompagne l'émergence de projets structurants aux forts effets d'entraînement sur son économie : Henri-Fabre, Jean Sarrail, French Tech, PIICTO, Marseille Immunopôle, cité des énergies-ITER, ou encore Euroméditerranée, qui sont autant de projets moteurs pour le développement du territoire métropolitain.

Afin de soutenir cette dynamique économique, la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la promotion de son territoire notamment en participant à des salons professionnels et à des événements économiques.

En 2019, avec cet objectif, la Métropole Aix-Marseille-Provence a participé à des manifestations pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité et du développement économique de son territoire.

Les actions réalisées en 2019 sont les suivantes :

- Make the Choice #2 : dispositif initié par l'UPE 13 en 2018, il a permis à 100 jeunes sans formation, d'accéder pendant un an à du coaching et aux outils nécessaires pour développer leur projet d'entreprise. Il a également permis à 100 chefs d'entreprise de promouvoir les valeurs liées à l'entrepreneuriat en devenant leurs coachs. La Métropole a soutenu cette démarche de développement et de dynamisation entrepreneuriale du territoire en se mobilisant autour de ce dispositif inédit et innovant, véritable levier de socialisation et d'intégration.
- Les 80 ans du CJD : le CJD Marseille, créé en 1939, a formé au fil du temps pas moins de 2000 chefs d'entreprise impliqués sur le territoire. Il demeure le plus ancien mouvement patronal français. Imaginé à partir de la conviction profonde qu'une économie au service de l'Homme incarne la clef de la compétitivité des entreprises hexagonales, il se veut force de propositions concrètes pour relancer l'emploi et pérenniser les entreprises. Une « soirée rétrospective-prospective » a eu lieu le jeudi 20 juin au cinéma EuropaCorp Joliette pour célébrer ses 80 ans, où près de 400 invités étaient présents.
- Summer Stadium Job : journée de recrutement qui s'est tenue au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence le 29 juin, permettait de promouvoir le savoir-faire de nos entreprises locales et de mettre en avant leurs offres d'emplois. Il avait également pour objectif d'offrir à des candidats motivés la possibilité de décrocher leur job, alternance ou stage de rêve dans un cadre exceptionnel puis de prendre la direction du Summer Festival sur le J4 pour faire la fête au rythme des meilleurs djs électro du monde. Plus de 40 entreprises et 5 000 candidats y ont participé.

- 19^{ème} Forum des Entrepreneurs UPE13 : pour la première fois, la Métropole Aix-Marseille-Provence était partenaire de l'UPE13 pour son forum annuel. Ce partenariat a permis à la Métropole d'être visible auprès des 2000 participants, avec notamment un stand pour présenter son offre de services et des invitations pour les entreprises. Près de 40 contacts ont été noués à cette occasion principalement pour des locaux d'activité sur notre territoire.
- Fund Truck Tour 2019 : Le Fund Truck est un concours national destiné aux entrepreneurs qui recherchent des fonds pour développer leur projet de création d'entreprise. Après Nice et Toulon, le 26 septembre, le camion de l'événement a fait étape à Marseille le 27 septembre, à La Joliette, devant La Coque, le matin et au Pharo, dans le cadre du Forum Smart City, l'après-midi. La grande finale régionale s'est déroulée devant l'hôtel de Région avec les finalistes de Nice, Toulon et Marseille. Cette opération a eu lieu pour la première fois dans notre région et à Marseille.
- Le Forum Economique Rhodanien a été créé pour favoriser les échanges et les réalisations entre les acteurs de l'économie rhodanienne de trois régions françaises (Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie) et de trois cantons suisses (Valais, Vaud et Genève). Il se tient alternativement dans une des villes liées à l'économie et aux échanges du couloir rhodanien (Martigny, Arles, Genève, Lyon...). La 19^{ème} édition de ce Forum s'est tenue le 4 octobre au World Trade Centre de Marseille autour du thème « numérique et mutations sociétales en Afrique » qui s'inscrit dans l'axe « Europe Méditerranée Afrique » de la stratégie métropolitaine. 350 participants professionnels étaient présents.
- Forums emploi Marseille Nord ZFU (13^{ème} édition) et Vallée de l'Huveaune (10^{ème} édition) se sont déroulés respectivement les 14 et 26 novembre 2019. Avec un objectif partagé de permettre aux demandeurs d'emplois de rencontrer sur une demi-journée des entreprises qui recrutent et qui sont implantées dans ces deux territoires ; les deux manifestations réunissent lors de leurs dernières éditions plus de 2 000 visiteurs et une centaine d'entreprises avec plus de 1 200 offres d'emplois proposées à l'Ecole de la 2^{ème} Chance (15^{ème}) et à l'hippodrome Marseille (10^{ème}).
- Séminaire franco-allemand "Energies en Méditerranée" : Rendez-vous de networking international où le Nord et le Sud se rencontrent entre spécialistes français, allemands et des pays du Maghreb pour évoquer les défis technologiques, économiques et réglementaires liés aux énergies dans les différents pays, les perspectives et les pistes de coopération franco-allemande en Méditerranée. Cette édition a eu lieu le 19 novembre au Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée à Aix-en-Provence.
- Business Buzz : organisé par l'Apage, en lien avec les 7 associations d'entreprises de l'Est de la Métropole (regroupant 3 600 entreprises), cet événement rassemble les dirigeants, les cadres et les partenaires de la zone. Il s'est déroulé le 28 novembre autour de rencontres B to B entre les entreprises participantes et les grands donneurs d'ordre avec près de 150 rendez-vous qualifiés.
- Le Salon Entrepreneurs 13 de la CPME : plus de 100 réseaux et exposants font vivre le salon, ce qui témoigne de l'attractivité grandissante de ce rendez-vous 100% made in 13. En 2019 ce sont près de 2 000 acteurs du développement économique local qui vont converger à Marseille pour venir à la rencontre des exposants et s'ouvrir à de nouvelles perspectives. 50 personnalités du monde politique seront également au rendez-vous de l'édition 2019 le 12 décembre.

Sur la base de ce bilan des actions conduites en 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend poursuivre son programme de promotion du territoire et son soutien aux actions économiques et, pour ce faire, participera aux éditions 2020 des événements suivants :

- Make the Choice #3
- FOWT (Floating Offshore Wind Turbines), événement qui revient à Marseille en 2020
- Aéro Spi – 2^{ème} édition, dont la première édition avait eu lieu en 2018 à Istres
- la Convention d'affaires Aero'Nov Connection, événement bisannuel se déroulera en 2020
- Fund Truck Tour 2020, 6^{ème} édition

- le 20^{ème} Forum des Entrepreneurs de l'UPE 13, auquel la Métropole a participé pour la première fois cette année
- les forums emplois Marseille Nord ZFU/TE et Vallée de l'Huveaune
- le Trophée des entrepreneurs positifs et le Salon Entrepreneur 13 de la CPME

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en son nom propre ou à travers ses 6 territoires, participera également en 2020 à tout évènement susceptible de lui permettre d'accroître sa visibilité, son rayonnement économique et son attractivité auprès des porteurs de projets, des créateurs, des talents...

Il est proposé au Bureau de la Métropole l'affectation d'un budget de 120 000 euros TTC maximum pour la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence aux salons économiques et professionnels mentionnés ci-dessus ainsi que toute autre manifestation permettant de valoriser l'économie du territoire et de ses entreprises.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Où il le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- la nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire ;

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une somme de 120 000 euros TTC maximum, pour la participation de la Métropole Aix-Marseille Provence aux événements économiques et professionnels lui permettant de promouvoir l'économie de son territoire, sous réserve de l'adoption du budget principal et des états spéciaux de territoire au titre de l'exercice 2020.

Article 2 :

Madame la Présidente, ou son représentant, est autorisé à signer tout document relatif à la participation à ces différentes manifestations de promotion économique.

Article 3 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de la Métropole 2020 chapitre 011 - article 6233 « foires et expositions » - fonction 64 - sous politique B330.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Développement des entreprises,
Zones d'activités, Commerce et Artisanat

Gérard GAZAY